



# MUNICIPALITÉ DE GRAND-REMOUS

## BAC NOIR

Collecte des  
matières résiduelles



### LES MATIÈRES RÉSIDUELLES (BAC NOIR)

#### Sont acceptés :

Déchets de tables, matières non récupérables dont : papier mouchoir et hygiénique, papier multicouche, cellophane...Vitre (de fenêtre), miroir, céramique, porcelaine... contenant fabriqué de plusieurs matériaux (différents métaux)... CD, Cartable, Sacs d'épicerie et de magasinage, jouet, boyau d'arrosage, styromousse...

**Sont refusés :** Matières recyclables, RDD, résidus verts, matériels informatiques.

**Collecte toutes les semaines : du 4 juin au 24 septembre**

## BAC VERT

Collecte des  
matières recyclables



### LES MATIÈRES RECYCLABLES (BAC VERT)

#### Sont acceptés :

Papier, boîte de carton, annuaire téléphonique, livre sans reliure, carton de lait et de crème (Tétrapak), boîte de jus sans les pailles... Toutes les bouteilles et contenants de verre (de toutes les couleurs)...boîte de conserve et couvercle, canette de boissons diverses, assiette et papier d'aluminium non souillé. Tous les contenants et couvercles de plastiques portant les symboles de recyclage suivant : #1-#2-#4-#5 et #7.

**Sont refusés :** Sacs de plastique, styromousse, jouets, RDD, photo, vitre (de fenêtre), résidus verts...

**Collectes aux deux semaines**

## VOLUMINEUX

Collecte d'objets  
encombrants



### LES VOLUMINEUX

#### Sont acceptés :

Cuisinière, lave-vaisselle, sècheuse, vieux meubles, chauffe-eau, bain, douche, évier, lavabo, toilette, barbecue (sans la bonbonne), bicyclette, tapis, toile de piscine (bien attachée), bâches, matériaux de construction.

**Sont refusés :** RDD, résidus verts, appareils informatiques, matières recyclables, halocarbure (air conditionné...), pneus et le gros métal.

**Le 3 mai, le 19 juillet et le 11 octobre**

## RDD (spécifiques)

Collecte des résidus  
domestiques dangereux



### LES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

#### Sont acceptés :

Peinture, l'acétone, l'adhésif, l'alcool à friction, cire, colle, antigel, combustible solide, diluant, scellant, térébenthine, goudron, graisse, acide oxydant, pesticide, insecticide, appareils électroniques, lecteur DVD, baladeur, lecteur MP3, scanner, four micro-onde, système de son, machine à écrire, batterie, téléphone cellulaire, bouteille d'aérosol, etc.

**Sont refusés :** Les matières recyclables, les pneus et volumineux.

**Le 5 mars, le 10 et 11 juin, le 16 et 17 septembre et le 11 décembre**



### LES RDD SPÉCIFIQUES (BATTERIE, TÉLÉPHONE CELLULAIRE ET BOUTEILLE D'AÉROSOL)

#### Sont acceptés :

Les batteries, les téléphones cellulaires et les bouteilles d'aérosol.

**Sont refusés :** Peinture, appareils électroniques, huiles, diluant à peinture, acide, pesticide et insecticide, etc.

### **ATTENTION**

NE PAS DISPOSER DE CENDRES CHAUDES DANS LES BACS  
CAPACITÉ MAXIMUM DES BACS : 100 kg (220 LBS)  
LES MATIÈRES RÉSIDUELLES QUI NE SONT PAS DANS LES BACS NOIRS  
NE SERONT PAS RAMASSÉES

### **IMPORTANT**

**PLACEZ VOS BACS LES POIGNÉES (ROUES) VERS LE CHEMIN, LA VEILLE DE LA COLLECTE**

Pour la liste complète de ce qui est  
accepté dans les bacs ou lors de  
collectes spéciales ou pour de plus  
amples informations, communiquez  
avec nous au numéro suivant :

(819) 438-2877 ou  
[info@grandremous.ca](mailto:info@grandremous.ca)  
Municipalité de Grand-Remous